

Le Courier de Bovet et ses adhérents

Nous avons lancé en 2006 une enquête auprès de nos adhérents pour mieux connaître leurs attentes. 510 d'entre vous y avaient répondu, donnant une réelle crédibilité à la synthèse que nous en avons tirée. Dans le Courier de Bovet de juin 2008, c'était la photo de famille : « Qui sont les adhérents du Courier de Bovet ? » (âge, situation de famille, activité professionnelle, autres engagements associatifs, etc..). Explorons aujourd'hui les relations qui existent (ou n'existent pas !) entre les adhérents et leur association.

L'information

Les trois-quarts d'entre vous se documentent régulièrement sur le monde carcéral par la télévision, les radios, la presse quotidienne, les revues, Internet... Le sujet des prisons donnant lieu dans les medias à beaucoup d'approximations et de sensationnel, vos réponses montrent que vous multipliez les sources d'information :

- ✓ Presse quotidienne 49%
- ✓ Télévision 33%
- ✓ Radio 31%
- ✓ Radio 31%
- ✓ Revues 40 %
- ✓ Lectures diverses 42 %
- ✓ Internet 25 %

Vous réservez néanmoins une place de choix à la documentation émanant du Courier de Bovet :

- ✓ Journal CDB 60%
- ✓ Réunions CDB 29%
- ✓ Votre correspondant . 39%

Malgré ces sources variées, 57% des adhérents estiment ne pas avoir une information suffisante sur le monde carcéral.

Satisfaits, un peu, beaucoup, pas du tout ?

La question se déclinait aux trois niveaux : national, régional, départemental. Si les réponses sont globalement positives, vous êtes beaucoup plus nombreux à vous exprimer sur les niveaux régional et départemental. C'est au niveau régional qu'il y a le plus de rencontres et d'échanges, par le biais des réunions ou des contacts avec les délégués.

Vos réactions concernant l'échelon national soulèvent plus de perplexité. Le petit nombre de réponses à la question « êtes vous satisfait du niveau national » laisse supposer un certain désintérêt, cependant vous êtes nombreux à dire que vous êtes suffisamment informés sur le fonctionnement de l'association (86%), sur ses activités (75%). Qu'en conclure ?

enjeux et des difficultés de la correspondance et comprennent mieux les objectifs et l'éthique de l'association.

L'accompagnement

Là encore cette procédure n'a pas concerné les plus anciens du CdB. Aussi n'est-il pas surprenant que près de la moitié des adhérents interrogés déclarent ne pas avoir d'accompagnant et ne pas en vouloir. Une fois l'adhérent bien installé dans sa correspondance, la valeur ajoutée d'un accompagnement ne s'impose pas à lui.

Pour ceux qui ont un accompagnant, les contacts sont principalement téléphoniques, à des cadences aléatoires, le plus souvent trimestrielles. Un tiers seulement des personnes ayant un accompagnant a le réflexe de le contacter en cas de problème.

L'entretien d'accueil

C'est en 2000 que cette procédure a été mise en place pour les nouveaux adhérents. Auparavant la sélection des correspondants se faisait à partir de la lettre de motivation et d'un entretien téléphonique. Plus de la moitié des questionnaires répondent aux questions concernant le déroulement de l'entretien. 60 % considèrent qu'il s'est bien déroulé. Les bénéficiaires s'estiment mieux informés, plus conscients des





Et maintenant, quoi?

Le guide du correspondant

Il y a un large plébiscite pour ce guide édité par l'association et remis à tout nouvel adhérent :

- ✓ 94 % d'entre vous l'ont lu
- ✓ 61 % s'y réfèrent par la suite en cas de besoin.

Mais allons plus loin : est-il si parfait qu'il ne puisse être amélioré ? Non, bien sûr :

- ✓ 22 % ne le trouvent pas assez complet
- ✓ 18 % s'interrogent sur sa pertinence
- ✓ 25 % ne le trouvent pas très agréable à lire.

Au fil des items et de vos réponses, certaines attentes semblent claires : le besoin d'information et de documentation fiable. C'est un encouragement à nous mobiliser pendant les 12 ou 24 mois à venir sur les différents vecteurs d'information : le guide du correspondant, le site Internet à réactiver, la revue.

Nous pensons nécessaire de poursuivre la politique des entretiens d'accueil menés par les anciens du Courrier. Nos futurs adhérents accomplissent certes une démarche personnelle lorsqu'ils décident de correspondre avec une personne détenue. Mais il est bon qu'ils prennent conscience dès le départ du caractère particulier de ces échanges épistolaires.

Reste une interrogation plus diffuse, nos adhérents sont-ils vraiment en demande de relations plus actives avec l'association ? Pour certains, la réponse est négative. Mais nous savons aussi que correspondre avec un détenu peut être une expérience déstabilisante à vivre en solitaire. Nous avons à susciter des rencontres, des formations et à convaincre nos adhérents de l'opportunité d'y participer. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

